

L'ENCASTREMENT SOCIAL DE L'ÉCONOMIE LIBÉRALE

KOUNASSI Akatem

Doctorant en Philosophie politique et sociale

Université de Lomé

kounassiakatem@gmail.com

ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire

Maître de Conférences en Philosophie politique

Université de Kara

charles.alosse@gmail.com

Membres du Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques, Économiques et Sociales (LAMPES) Université de Lomé - Togo

Résumé

L'objectif visé par ce corpus est de poser la question des inégalités sociales consécutives au désencastrement de l'économie vis-à-vis de la société due à l'avènement du marché autorégulateur. Il entend, pour une justice sociale locale et globale, contribuer à réduire les inégalités sociales à partir de la démarche comparative de Karl Polanyi qui s'articule autour de la nature de l'économie des sociétés primitives et celle des sociétés libérales. Le problème posé est celui de l'accentuation des inégalités sociales qui découlent de la séparation artificielle entre l'économie et la société, caractéristique de l'économie du marché. Il s'agit d'œuvrer à la réduction des inégalités sociales causées par l'économie libérale vis-à-vis de la société en soutenant que les principes de la justice sociale permettent de réaliser l'idéal du ré-encastrement de l'économie dans la société. Les résultats sont en faveur de l'économie sociale et solidaire par la redistribution sociale et l'économie écologique.

Mots-clés : *Économie, État, inégalités, marché, social-libéralisme, société.*

Abstract

The objective of this corpus is to raise the question of social inequalities resulting from the decline of the economy vis-à-vis society due to the advent of the self-regulating market. He intends, for a local and global social justice, to help reduce social inequalities based on the comparative

approach of Karl Polanyi which is based on the nature of the economy of primitive societies and that of liberal societies. The problem is that of the accentuation of the social inequalities that result from the artificial separation between the economy and society, characteristic of the market economy. It is a matter of working to reduce the social inequalities caused by the liberal economy vis-à-vis society by maintaining that the principles of social justice make it possible to achieve the ideal of the re-integration of the economy in society. The results are in favour of the social and solidarity economy through social redistribution and ecological economy.

Keywords : *Economy, State, inequalities, market, social-liberalism, society.*

Introduction

En sciences sociales et humaines, les travaux de recherche sur l'économie et son impact sur la société sont pléthoriques. Pourtant, le contexte de leur séparation et les conséquences qui en dérivent sont peu interrogés. Il subsiste donc un angle important mais ignoré notamment celui de la séparation de l'économie vis-à-vis de la société, ce que K. Polanyi (1983) appelle le « désencastrement de l'économie ». Ce désencastrement social de l'économie ou cette séparation de l'économie vis-à-vis de la société caractérise, selon Polanyi, l'économie libérale ou l'économie de marché qui est un système autorégulateur du marché, censé s'ajuster lui-même. Ce désencastrement de l'économie de la société implique l'effondrement de la société et comme tel la naissance des pathologies sociales.

Le problème posé est celui des inégalités sociales qui découlent du désencastrement de l'économie libérale vis-à-vis de la société. La question principale est la suivante : que faire pour réduire les inégalités sociales consécutives au désencastrement de l'économie libérale vis-à-vis de la société ? Cette question centrale implique trois autres spécifiques suivantes : quelle est la conception polanyienne de l'économie libérale ? En quoi consiste le désencastrement de l'économie libérale ? Comment ré-encaster l'économie libérale pour réduire les inégalités sociales ? Notre hypothèse principale est

que les principes de la justice sociale permettent de réaliser l'idéal du ré-encastrement de l'économie libérale dans la société afin de réduire les inégalités sociales. Elle se décline en trois autres hypothèses spécifiques. La première est que le désencastrement de l'économie libérale vis-à-vis de la société n'est pas d'ordre naturel mais institutionnel. La deuxième stipule que pour rétablir le lien social, il convient de ré-encastrent l'économie dans la société. La troisième est que les principes d'une justice sociale fondée sur l'idée d'un État social-démocratique permettent de reconstruire une économie socialement viable.

Pour y parvenir, nous adopterons une démarche méthodologique croisée, à la fois comparative et analytique. Premièrement, nous adopterons l'approche comparative qui permettra de comparer la société moderne mue par l'économie libérale avec des sociétés traditionnelles, caractérisées par l'économie de solidarité. Cette approche sert à déterminer les faits historiques et à les catégoriser. Cette méthode a permis à ses pères fondateurs notamment K. Marx (1976), M. Weber (2002), de comparer les sociétés anciennes et les sociétés modernes et de dégager la différence substantielle. L'approche de Polanyi s'inscrit dans ce contexte et s'articule autour de la nature de l'économie des sociétés primitives et celle des sociétés libérales. L'approche analytique permet d'expliquer le rapport existant entre l'économie et la société dans les sociétés anciennes et dans celles modernes en vue de les articuler et d'en déduire les bonnes solutions pour des politiques économiques et sociales. Ces approches visent, au final, à articuler l'économie libérale et l'économie sociale à travers l'édification d'un État social-libéral.

L'objectif principal est de contribuer à réduire les inégalités qui dérivent de la scission entre l'économie et la société. Spécifiquement, il s'agit d'abord de décrire la nature du désencastrement de l'économie libérale vis-à-vis de la société. Ensuite, présenter la conception polanyienne du ré-encastrement

de l'économie dans la société pour une économie sociale et solidaire. Et enfin, définir les dispositions favorables à l'articulation de l'économie libérale et l'économie sociale pour une société à économie efficace et juste. À la lumière de ces objectifs, l'argumentaire s'organise autour de trois points. Le premier porte sur le désencastrement social de l'économie libérale, le deuxième sur le ré-encastrement de l'économie dans la société à partir de l'approche polanyienne, le troisième sur l'articulation de l'économie libérale et l'économie sociale à partir des politiques économiques efficaces et justes.

1. Désencastrement social de l'économie libérale

Dans les sociétés antiques et féodales, l'économie était intrinsèquement liée à la société ; mais aujourd'hui, c'est la société qui semble être immergée dans l'économie. Il s'agit en fait, selon K. Polanyi (1983), du désencastrement de l'économie vis-à-vis de la société. La notion du désencastrement social de l'économie signifie la désintégration ou la séparation de l'économie vis-à-vis de la société. Il s'agit, en d'autres termes, de l'effondrement de la société ou de la dislocation entre l'économie et la société. Cette scission entre l'économie et la société, jamais constatée dans les sociétés anciennes comme le notent aussi des anthropologues comme M. Mauss (2002), B. Malinowski (1989), C. Lévi-Strauss (2010) ; des sociologues comme M. Weber (2002) et des philosophes comme K. Marx et F. Engels (1975), a donné naissance à l'économie libérale.

L'économie libérale est une économie de marché, une économie qui, selon K. Polanyi (1983, p. 69-70), est supposée fonctionner « sans l'intervention extérieure », donc sans réglementation. L'économie libérale ou l'économie de marché se comprend alors comme un système autorégulateur de marché qui est supposé s'ajuster lui-même. Dans le langage de l'économie politique classique smithien ou marxien, l'économie libérale ou l'économie de marché est une économie de libre-

échange ou une économie capitaliste qui repose sur la valeur d'échange, par opposition à l'économie de subsistance qui est une économie d'usage, de survie, c'est-à-dire une économie réalisée exclusivement pour des besoins liés à la consommation. Les objectifs de l'économie de marché ou du marché libre sont en contradiction avec ceux de l'économie de subsistance qui était encadrée dans les relations sociales et caractérisait les sociétés antiques et féodales. L'économie de marché est donc une économie de négoce, c'est-à-dire une économie d'achat et de vente visant le profit ou le gain, tandis que l'économie de subsistance est une économie de survie, de consommation et de solidarité. Pour K. Polanyi (2007, p. 64), contrairement à l'économie de subsistance qui est une « économie humaine » en ce sens qu'elle est sociale, écologique et soustraite des intentions marchandes, l'économie libérale est une économie désencadrée pour des mobiles capitalistes qui visent exclusivement le profit.

Le désencastrement de l'économie de la société et sa transformation en marché libre sont expliqués dans la philosophie libérale, celle qui affirme que l'homme est naturellement muni de sa liberté et par conséquent la socialisation de l'économie et l'intervention massive de l'État débouchent sur la suppression des libertés individuelles, comme une évolution naturelle et appropriée à l'émancipation de l'humanité. Trois exemples de courants économiques nous permettent d'illustrer cette conception de la naturalité du désencastrement de l'économie vis-à-vis de la société : le mercantilisme, la physiocratie et le libéralisme économique classique.

Le mercantilisme, généralement reconnu comme le premier courant économique, parce qu'apparu entre le XVI^e et le XVIII^e siècle au moment où l'Europe sort du féodalisme et où les États-nations sont en construction, est fondé par Antoine de Montchrétien. J. A. Schumpeter (2022) présente celui-ci comme le premier qui publiât un livre traitant du commerce des métaux comme soubassement de la richesse des États : *Le Traité de*

l'œconomie politique, imprimé en 1615 à Rouen. P. Dessaix (2016) décrit cet essai comme le premier qui fût entièrement consacré à la science économique parce qu'énonçant ainsi le principe de l'intérêt personnel.

La physiocratie est un terme forgé par Pierre Samuel Du Pont de Nemours en associant deux mots grecs *physis* (la nature) et *kratos* (la force, le gouvernement) dans sa brochure *Réflexions sur l'écrit intitulé : Richesse de l'État*, publié en 1763. L'auteur y révèle qu'il existe un ordre social naturel, le « gouvernement de la nature ». À cet effet, il existe des lois naturelles de la société semblables à celles qui gouvernent le monde physique. Les physiocrates estiment qu'il existe des lois naturelles fondées sur la liberté et la propriété privée, et qu'il suffit de les respecter pour maintenir un ordre parfait. Aussi, si la société s'organise selon ces lois, avec l'aide de la science, le bien-être collectif et individuel augmentera. À l'instar de Pierre Samuel, François Quesnay, dans son *Tableau économique*, représente l'économie comme une machine qui s'autorégule. En la définissant comme un ensemble de phénomènes qui se conditionnent réciproquement selon des lois qui leur sont propres et peuvent être étudiées séparément des autres formes de relations sociales, il apporte une contribution essentielle au fondement de l'économie comme une science autonome.

C'est avec le libéralisme économique classique que l'autonomisation ou le désencastrement de l'économie vis-à-vis de la société semble se concrétiser, surtout avec l'interprétation çà et là de la *Recherche sur l'origine et les causes de la richesse des nations* écrit en 1776 par Adam Smith. Celui-ci y montre que l'économie et la société, le marché et les institutions sociales n'ont pas les mêmes mobiles. La recherche de l'intérêt individuel et le fonctionnement du marché ne peuvent favoriser le bien-être collectif que s'ils sont séparés du contrôle des règles sociales. Il faut en cela faire de l'économie une science autonome fonctionnant sur d'autres principes que ceux de la société.

Tous ces courants sont regroupés par l'économiste néolibéral F. Hayek (1988) en une théorie générale du marché. La théorie générale du marché suppose que l'économie et la société n'appartiennent pas au même ordre : l'économie relève de « l'ordre » naturel ou spontané, indépendamment de la volonté humaine tandis que la société relève de l'ordre délibéré, intentionnel. Il déduit que c'est l'économie, le commerce ou encore la recherche de l'intérêt qui a donné naissance à la socialisation et cela depuis l'Antiquité, lorsque les hommes de différents groupes se rencontraient pour des échanges. C'est grâce au commerce ou au marché que les hommes ont pu peupler l'ensemble de la terre. Pratiquant le commerce, l'échange ou le troc, il n'était plus nécessaire de vivre en un seul lieu. Ainsi pour F. Hayek (1988, p. 58), « la densité d'occupation du monde a été rendue possible par le commerce » et en conséquence, « le commerce est plus ancien que l'État » F. Hayek (1988, p. 62). La société et ses lois sont le résultat d'une aventure commerciale. Par conséquent, l'hégémonie de l'économique sur le social est donc naturelle. Le marché autorégulateur apparaît comme l'évolution naturelle des marchés où se pratiquait le troc.

En soutenant que le désencastrement de l'économie vis-à-vis de la société est de l'ordre naturel, les libéraux estiment que le meilleur moyen de promouvoir les intérêts des individus est de laisser ceux-ci choisir le genre de vie qu'ils désirent mener. Dans le cadre de l'économie de marché où le marché s'autorégule, on doit laisser faire les hommes et laisser passer les marchandises, comme le stipulent les physiocrates, ancêtres des libéraux. D'où le principe du laisser-faire et du laisser-passer, connu comme un dogme libéral. Il s'agit à cet effet pour les libéraux de lever toutes les contraintes qui empêcheraient les marchés d'évoluer, notamment les contraintes réglementaires de l'État, et de permettre à l'individu de libérer son potentiel, ses compétences, son génie producteur et créateur. Car c'est dans l'individualisme et non dans le collectivisme que l'individu est

actif et créateur, et c'est en cela que ses actions participent à enrichir les nations, à réduire la pauvreté au sein de l'État.

Tous ces arguments libéraux expliquant la naturalité du désencastrement de l'économie de la société se résument selon J. E. Stiglitz (2003, p. 476-477) à la théorie de « l'économie du ruissellement » qui stipule que les bienfaits finiraient par « ruisseler » jusqu'en bas de l'échelle sociale ». Mieux, quand la marée monte, elle soulève tous les bateaux. Il faut donc promouvoir la croissance des riches parce qu'elle profite à tous. Mais, Pour Polanyi, cette explication des libéraux est un leurre. Polanyi cherche à savoir comment l'économie s'est désencastrée de la société pour se constituer en une sphère autonome et si cette séparation est naturelle ou institutionnelle. À partir de l'approche comparative, celle qui permet de comparer les modes de vie ou les prestations des sociétés anciennes avec celles qui sont en cours dans les sociétés actuelles, il constate à l'instar de M. Mauss, de K. Marx et de M. Weber que l'économie libérale ou le marché autorégulateur est une construction humaine dans la modernité.

Le désencastrement de l'économie et son autonomisation vis-à-vis de la société est le produit d'une croyance collective et non pas le résultat d'un ordre naturel, ce qui explique ses conséquences funestes : la crise de 1929, la naissance du fascisme et du nazisme. L'économie a commencé par se désencastrer de la société selon Polanyi d'abord au XVI^e siècle à partir de l'expropriation des terres arables par la dynastie anglaise en Angleterre pour les transformer en terres de pâturages en vue du gain. La terre devient un élément industriel, une marchandise. Ensuite, en 1834, le travail est aussi devenu un élément industriel par l'abolition délibérée des droits de survie ou d'assistance aux pauvres. La terre et le travail qui étaient des éléments de solidarité dans les sociétés antiques et féodales deviennent des marchandises convertibles en monnaie et soumis aux lois d'achat et de vente. Et c'est à partir du moment où le travail est sorti des solidarités que s'est

désencastrée l'économie de la société pour devenir l'économie de marché. À cet effet, le marché est dit autorégulateur et connaît une expansion mondiale.

Dans ce contexte, l'économie a pris une ascendance sur la société et, « au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique [...]. Une économie de marché ne peut fonctionner que dans une société de marché » K. Polanyi (1983, p. 22-23). L'économie désencastrée est donc l'économie artificielle, apprivoisée, qui perdra ses qualités naturelles dont la solidarité, le secours, la subsistance et la survie. Mais, un siècle après sa mise en place, ce marché auto-ordonné qui en dérive, meurt, et des conséquences désastreuses en découlent, laissant apercevoir qu'il n'était soutenu par aucune force invisible, comme le soutenait A. Smith (2001). Ce n'est plus l'économie qui est dans la société, mais c'est la société qui est dans l'économie. La société devient l'appendice de l'économie. L'organisation sociale se place sous la dépendance de cette économie capitaliste qui vise le profit et l'expansion des marchés. K. Polanyi (1983, p. 23) écrit à cet effet :

Notre hypothèse est que l'idée d'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert [...] sans briser l'organisation sociale qui se fondait sur lui.

Polanyi invente dès lors l'expression « La Grande Transformation », titre de son ouvrage qui porte le même nom pour décrire ce phénomène unique dans l'histoire des sociétés humaines et le sens réel de l'autonomie de l'économie par rapport à la société, cette autonomie louée par les penseurs libéraux comme le signe de progrès et d'émancipation de l'humanité. Pour Polanyi, ils n'ont pas compris qu'ils créaient un despotisme plus dangereux. Polanyi évoque ainsi les conséquences du désencastrement institutionnel de l'économie

vis-à-vis de la société. Elles sont désastreuses et révèlent que la théorie de l'économie de ruissellement est un mythe. Car, l'expropriation des terres arables et leurs enclosures pour les pâturages marquent la naissance du capitalisme agraire et signifient qu'il y a désormais des hommes sans terres qui vont se livrer aux activités de servage à domicile. Un effet négatif naît : l'exode des paysans expulsés, puis les inégalités sociales, l'augmentation de la classe des pauvres, les naissances des hordes de mendiants et de vagabonds, etc.

La terre devenue désormais une marchandise, ses espèces et ses ressources seront liquidées pour le gain. C'est la naissance des problèmes écologiques. Le communautarisme, marqué par la solidarité, cède peu à peu le pas à l'individualisme caractérisé désormais par la propriété individuelle. Les hommes sont par conséquent confrontés à une crise jamais connue : la faim provoquée par la rareté des ressources. Cela implique la naissance des classes sociales. L'économie n'est plus au service de la société mais au service des marchés. Et ceux-ci vont constituer un asservissement de toute la société, ce qui contredit les espoirs du libéralisme d'une émancipation humaine grâce au travail. Il faut donc pour Polanyi ré-encastrent l'économie dans la société pour réduire les inégalités sociales.

2. Ré-encastrement de l'économie dans la société

L'hypothèse libérale d'une nature structurale de la différenciation des sociétés modernes par rapport aux sociétés anciennes se base sur les vertus du marché. Mais Polanyi récuse l'idée selon laquelle l'économie du marché en serait la seule voie possible de développement. Il conçoit que le capitalisme libéral, généralisé à toutes les sphères de la vie sociale, est une utopie. En se fondant sur les sociétés primitives, Polanyi découvre une double erreur commise par les libéraux. La première repose sur le concept « économique » qui est composite, ambigu. Cette erreur logique qu'il qualifie du « sophisme economiciste » des

libéraux « consiste en une tendance à poser une équivalence entre l'économie et sa forme marchande », à réduire le champ « économique » au seul phénomène de marché et à rayer du paysage la plus grande partie de l'histoire humaine qu'est l'économie sociale (K. Polanyi, 2007, p. 64). L'ambiguïté du concept « économique » repose sur le fait que ce concept a un sens formel et un sens substantif qu'il faut distinguer et établir séparément. Le sophisme économique a fondu les deux sens en un seul. Le premier sens, le sens formel, selon K. Polanyi (2007, p. 73), « provient du caractère logique de la relation des moyens aux fins, comme dans les termes *economizing* ou *economical* ; la définition de l'économique par la rareté provient de ce sens formel ».

Par contre, le second sens, le sens substantif, ne fait que souligner ce fait élémentaire que « les hommes, tout comme les autres êtres vivants, ne pourraient vivre durablement en dehors d'un environnement naturel qui leur fournisse leurs moyens de subsistance ; on trouve ici l'origine de la définition substantive de l'économique » (K. Polanyi, 2007, p. 73). Ces deux sens, le sens formel et le sens substantif, n'ont, selon Polanyi, rien en commun. Mais les libéraux utilisent ce concept de façon imprécise, se référant tantôt à la dimension de la rareté, tantôt à sa dimension substantive, balançant ainsi entre ces deux pôles de signification sans lien l'un avec l'autre.

L'originalité de la thèse de Polanyi est d'avoir établi cette distinction entre le sens formel et le sens substantif du concept « économique ». Cette distinction, permet à K. Polanyi (1983, p. 74-75) de mettre à jour une définition « substantive » de l'économie. La définition substantive de l'économique stipule donc que, « les relations sociales de l'homme englobent, en général, son économie ». Pour K. Polanyi (2007, p. 73), le sens substantif tire manifestement son origine de la dépendance de l'homme « de la nature et des autres hommes pour son existence matérielle », c'est-à-dire pour assurer sa survie. Il renvoie harmonieusement à l'échange entre l'homme et son

environnement naturel et social. Cet échange lui « fournit les moyens de satisfaire ses besoins matériels » K. Polanyi (2007, p. 74). L'homme subsiste, en effet, en vertu d'une interaction institutionnalisée entre lui-même et son environnement naturel. Cela signifie que le marché n'est pas le fruit d'un processus autorégulateur naturel. Il faut donc établir une différence entre l'économie et le marché, et c'est en cela que la seconde erreur libérale fonde une fois encore l'originalité de l'analyse comparative polanyienne des marchés et des sociétés.

La seconde erreur de l'économiciste, du libéral, a consisté à étendre démesurément la définition du concept de marché à tous les phénomènes économiques et à attribuer les caractéristiques particulières du phénomène de marché à toute chose économique. Pour (K. Polanyi, 1983, p. 83), au contraire, l'économie n'est pas le marché : « Les marchés sont des institutions qui fonctionnent principalement à l'extérieur, et non à l'intérieur d'une économie ». Ils « sont les lieux de rencontre du commerce ». Le commerce se comprend comme une activité consistant dans l'achat, la vente, l'échange des marchandises, de denrées, de valeurs, dans la vente de services ou mieux dans l'activité de celui qui achète les objets pour les revendre. L'économie, par contre, est un processus institutionnalisé. Et historiquement, l'économie a précédé le marché. L'économie selon K. Polanyi (1983, p. 71-86) existait dans les sociétés primitives et était encadrée socialement par un triple principe de justice sociale : le principe de réciprocité, le principe de redistribution et le principe d'administration domestique. Ces principes étaient basés respectivement sur un échange symétrique, la centralité et l'autarcie familiale, mais non sur la poursuite du gain.

L'homme primitif faisait donc de l'économie sans marché et vivait heureux. Il faisait l'économie de subsistance et ne mourait d'aucune pandémie, à condition qu'elle soit une catastrophe naturelle et pour cela elle ne devrait épargner personne. Cela signifie que lorsque l'économie n'était pas

désencastrée de la société, elle rendait des services humainement souhaités. Et c'est parce qu'elle s'est désencastrée de la société, a périclité et péri sous la forme de crise économique comme celle de 1929, qu'elle a entraîné des conséquences immédiates dont la Seconde Guerre mondiale de 1940-1945 et n'a pas conduit l'humanité au bonheur. Selon K. Polanyi (1983, p. 322), « avec la dislocation sociale et économique de notre époque, avec les tragiques vicissitudes de la crise, les fluctuations de la monnaie, le chômage de masse, les changements de statut social, la destruction spectaculaire d'États historiques, nous avons vécu le pire ».

Il faut donc refonder une nouvelle économie et la société qui la portera sera une société industrielle sans marché, étant donné que le marché n'est pas une institution naturelle et que « la faiblesse congénitale de la société du XIX^e siècle ne vient pas de ce qu'elle était industrielle, mais de ce qu'elle était une société de marché » K. Polanyi (1983, p. 321). Cette nouvelle « civilisation continuera à exister quand l'expérience utopique d'un marché autorégulateur ne sera plus qu'un souvenir » K. Polanyi (1983, p. 322). Dès lors, la question qui surgit est celle-ci : comment fonder une nouvelle civilisation, une société industrielle sans marché autorégulateur ?

La thèse polanyienne est qu'il faut ré-encastrier l'économie dans la société. Cela signifie qu'il faut soustraire au marché dit autorégulateur les éléments qu'il a transformé en marchandises notamment le travail, la terre et la monnaie. En d'autres termes, pour ré-encastrier socialement l'économie, il faut retirer la terre, le travail et la monnaie à l'économie de marché. Dans les faits, il s'agit de fixer leurs prix en dehors des mécanismes de marché, mais par des mécanismes de négociation entre les partenaires sociaux et l'État. La terre, le travail et la monnaie ne seront plus des marchandises dont les valeurs se négocient dans la sphère privée, mais plutôt dans la sphère publique. Il faut alors réglementer le marché, en lui ôtant ces trois éléments. En cela, pour tous les autres biens, les

marchés continueront d'exister et « le système de marché ne sera plus autorégulateur, même en principe, puisqu'il ne comprendra ni le travail, ni la terre, ni l'argent » (K. Polanyi, 1983, p. 322).

Ainsi, premièrement,

Soustraire le travail, c'est une transformation non radicale : le contrat cesse d'être un contrat privé, sauf sur les points secondaires et accessoires. Ce ne sont pas seulement les conditions à l'usine, les heures de travail et les formes de contrats, mais les salaires de base eux-mêmes, qui sont déterminés en dehors du marché. (K. Polanyi, 1983, p. 323).

Polanyi évoque ici le rôle qui échoit aux syndicats, à l'État et aux institutions publiques. Ce rôle ne dépend pas seulement du caractère de ces institutions, mais de la manière dont les syndicats organisent effectivement la production. La présomption de Polanyi n'est pas de supprimer la sphère privée parce qu'elle reste un domaine indispensable pour la production. Son intention est que les prix du travail effectué dans ce domaine ne soient pas fixés à l'intérieur de ce secteur, étant donné que ce domaine vise plus l'intérêt que le social. Il s'agit de réglementer le privé par le public. C'est pourquoi il faut aussi vider la terre du marché.

Deuxièmement, « mettre la terre hors du marché, c'est en d'autres termes l'incorporer dans des institutions déterminées : l'exploitation rurale, la coopérative, la fabrique, la commune, l'école, les parcs, les réserves naturelles, etc. » (K. Polanyi, 1983, p. 323). Là aussi, on ne sait pas dans quelle mesure la propriété individuelle subsistera, mais le fait est que les contrats relatifs à l'activité foncière n'ont à porter que sur des points accessoires, car les points essentiels sont ôtés à la juridiction du marché. En cela, les marchés concurrentiels, selon K. Polanyi (1983, p. 323), peuvent continuer à « fonctionner pour d'innombrables espèces de produits » sans que cela ne gêne « la constitution de la société, pas plus que de fixer leurs prix du travail, de la terre et de la monnaie à l'extérieur du marché ne

porte atteinte à la fonction d'évaluation des prix en ce qui concerne les différents produits ».

Troisièmement, pour K. Polanyi (1983, p. 323), « soustraire au marché la monnaie, c'est ce que l'on fait de nos jours dans tous les pays » sans se rendre compte par « la création des dépôts ». Polanyi note que la crise de l'étalon-or, dans les années 1920, a prouvé que le lien entre la monnaie-marchandise et la monnaie fiduciaire n'avait été rompu d'aucune manière, dans la mesure où, il était revenu, dans les États importants, aux gouvernements d'orienter de façon uniforme les investissements et de régler le taux d'épargne.

Désintégrer ainsi l'économie de marché de la société en le vidant de la marchandisation du travail, de la terre et de l'argent, revient à restaurer l'économie de subsistance ou sociale qui prévalait dans les sociétés traditionnelles et faire renaître l'homme social d'Aristote (2008) que l'économie libérale a transformé en l'homme économique. Mais le problème est que l'économie de marché survivra et que l'homme aristotélicien, que Polanyi appelle de ses vœux, ne renaîtra pas. Il est donc nécessaire de rétablir une articulation entre l'économie libérale et l'économie sociale afin de réduire les inégalités sociales de façon globale et locale.

3. Articulation entre l'économie libérale et l'économie sociale

En examinant la naissance, l'évolution et la chute du marché autorégulateur en 1929, Polanyi avait pensé, à en croire L. Dumont (1983, p. IV), que « le libéralisme économique est mort ». C'est pourquoi, croyant que le système du libre marché avait atteint ses limites et était voué à la disparition, il estimait qu'il fallût réinventer une société industrielle sans marché, une économie publique, une économie sociale soustraite de la marchandisation du travail, de la terre et de la monnaie. Mais le libéralisme économique s'est réinventé durant l'entre-deux-

guerres. Il s'est redéployé à la fin du XX^e siècle pour dicter encore sa loi. La survivance de l'économie de marché, avec ses conséquences funestes ressenties dans les pays où il était mis en place (le Royaume-Uni et les États-Unis) après la Seconde Guerre mondiale, dans ce cadre néolibéral, montraient que la séparation entre l'économie et la société n'était pas humainement salubre. Il faut donc les articuler, puisque c'est de leur désarticulation que résultent ces crises : les inégalités sociales, la famine, les crises économiques, etc.

Ainsi, à l'issue des travaux de Polanyi, des projets sociaux, des mesures politiques, certains courants économiques et des institutions monétaires internationales, sont mis en place pour rétablir le lien entre économie et société en vue d'apporter la stabilité et de réduire les pathologies sociales créées par la conception classique de l'économie du marché. M. Foucault (2004) décrit l'apport de ces acteurs aux lendemains de la grande crise pour renouer la solidarité entre l'économie libérale et la société. Ces acteurs sont : le néolibéralisme américain de l'École de Chicago ; le néolibéralisme allemand de l'École de Fribourg et de l'École de Francfort ; les projets sociaux des économistes britanniques comme Keynes et Beveridge. Le *New Deal* de Roosevelt qui vise à juguler la crise économique de 1929, s'inscrivait déjà dans le mariage entre économie et société. Les institutions financières internationales, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM), souvent taxées de véhiculer l'idéologie du marché, sont aussi de temps à autre interpellées sur des questions sociales.

En 1941, par exemple, William Beveridge, fonctionnaire au ministère britannique, se voit confier la rédaction d'un rapport destiné à mettre de l'ordre dans les multiples prestations désordonnées de la protection sociale du Royaume-Uni. Il s'agit selon M. Foucault (2004, p. 222) du plan Beveridge et des « projets d'interventionnisme économique et d'interventionnisme social qui ont été élaborés pendant la guerre ». Ce rapport, publié en décembre 1942, est accueilli avec enthousiasme par l'opinion

publique, y compris aux États-Unis, où il est vite connu. Il contient des projets ou des programmes proposés pour une refonte globale incluant des prestations et de cotisations sociales. J. M. Keynes (1998), économiste britannique, n'allait pas dans le sens du libéralisme classique, mais en récusant l'idée alors dominante qu'une économie de marché se régule spontanément pour atteindre le plein emploi de ses ressources. Il a élaboré une théorie générale de l'emploi qui soutenait les projets sociaux qui visent à ajuster les prix, resocialiser l'économie et résorber le chômage.

Le remembrement entre l'économie et la société devrait ainsi s'effectuer par l'intermédiaire de ces projets sociaux. Nombre de dispositifs de sécurité sociale instaurés après 1945 dans les pays du Nord sont redevables au plan Beveridge. Ils sont selon Foucault les pactes sociaux dans lesquels la sécurité de l'emploi, la sécurité à l'égard des maladies et des aléas divers, ainsi que la sécurité au niveau de la retraite seraient assurées. Ces projets ont permis aux hommes politiques des États-Unis aux lendemains de la crise économique de prendre des mesures pratiques dans le but de la vaincre. Ils ne voudraient plus laisser l'économie s'ajuster seule. Ils veulent la régler. Ils ont mis en place des cartels internationaux pour contrôler les prix de certaines matières premières et la production. La redéfinition du rôle de l'État dans le système capitaliste est d'intervenir désormais pour organiser la production, l'écoulement des produits, fixer les prix et surtout résoudre le problème du chômage.

À cet effet, le recours à l'économie dirigée était aussi l'une des solutions trouvées. L'intervention de l'État fut nécessaire à cause de la gravité de la crise économique. Son rôle était de réduire les dépenses des pays pour équilibrer les budgets et soutenir le nombre des entreprises en difficulté comme celles qui ont fait des faillites pour permettre aux plus saines de se redresser. Il était également envisagé de favoriser la relance des activités économiques vers une économie mixte appuyée sur le

dirigisme et la planification car les solutions traditionnelles de protectionnisme et de déflation ont échoué. Ce fut le New Deal, c'est-à-dire la nouvelle donne du Président Franklin Delano Roosevelt. Le *New Deal* est une philosophie de relance économique qui ne méprise pas le social. Le *New Deal* est un terme qui s'applique au jeu de cartes. Pour faire face à la crise économique, Roosevelt estimait avoir de nouvelles cartes dans son jeu, puisqu'il s'était entouré d'un groupe de conseillers éclairés souvent professeurs des universités de New-York et de Columbia, et s'était aussi inspiré du plan Beveridge et des travaux de Keynes. Toutes ces mesures prises par Roosevelt augmentèrent le pouvoir d'achat de la population, diminuèrent le nombre de chômeurs et redressèrent l'économie.

Cependant les résultats escomptés en matière d'harmonie entre l'économie et la société ne sont pas obtenus. Si la question du rapport entre l'économie et la société est reprise dans le contexte néolibéral, c'est parce que l'économie libérale que Polanyi avait supposée morte est ressuscitée par la naissance des thèses néolibérales opposées dans la mesure où certaines maintiennent les arguments libéraux de la séparation de l'économie d'avec la société alors que d'autres trouvent la nécessité de la resocialiser pour éviter la même misère sociale, la même domination d'une petite classe de la société sur le reste. Ces thèses opposées peuvent être décrites à travers les écoles néolibérales.

Le néolibéralisme, tel que le présente M. Foucault (2004, p. 110-130 et p. 222-248), est divisé au sujet de la resocialisation de l'économie. Le néolibéralisme américain de l'École de Chicago est né de la politique de *New Deal*, des théories keynésiennes, des crises de 1930 conçues à cet effet comme un moment de gouvernementalité libérale. Le néolibéralisme allemand s'est mis en place en 1948 par la constitution progressive de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et trouve ses origines intellectuelles dans l'École de Francfort et

l'École de Fribourg des années 1930 qui proposent des solutions opposées.

Les propositions des penseurs de l'École néolibérale de Chicago et de l'École néolibérale du Fribourg se recourent. Elles visent à faire de l'*homo œconomicus* du libéralisme classique un entrepreneur. Le néolibéralisme américain selon Foucault qui en a fait une analyse détaillée fonctionne sur le principe du capital humain ou le principe d'intelligibilité. La théorie du capital humain transforme radicalement la notion d'*homo œconomicus* qui, de l'homme partenaire ou de l'homme de l'échange du libéralisme classique de Smith, devient l'entrepreneur de lui-même détenant son propre capital. Selon cette théorie, toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs. Et l'efficacité de cette théorie se mesure dans le cadre entrepreneurial.

Mais ce que révèle Foucault est que c'est dans le néolibéralisme allemand, constitué de deux écoles, notamment l'École de Francfort et l'École de Fribourg, que la mésentente est plus notée. Selon M. Foucault (2004, p. 110), ces deux écoles témoignent du « destin double, à la fois parallèle, croisé et antagoniste du wébérisme en Allemagne ». Il existe, d'après M. Foucault (2004, p. 109), un destin croisé et parallèle entre ces écoles car elles héritent la « question wébérienne de la rationalité ou de l'irrationalité du capitalisme ». Tandis qu'on démasque l'irrationalité économique du capitalisme du côté de l'École de Francfort et on cherche à l'extérieur de l'économie, dans la sphère sociale, les formes de rationalité pour corriger cette irrationalité, c'est exactement l'inverse du côté de Fribourg. Ici, l'économie de type capitaliste ne souffre d'aucune irrationalité. Elle est en elle-même parfaitement rationnelle, mais cette rationalité de l'économie capitaliste, dans son déploiement, est empêchée par certains mécanismes sociaux et politiques intrus qui la rendent méconnaissable et qui tendent à l'annuler. Par

conséquent il faut libéraliser et privatiser le secteur économique afin que l'individu puisse s'émanciper dans ses entreprises.

C'est dans ce contexte néolibéral que les institutions économiques mondiales et dites légales sont nées et encouragent la libéralisation et la privation des ressources des États. Créées suite à la Conférence de *Bretton Woods* en juillet 1944, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) étaient établis pour un nouveau cadre légal multilatéral et pour les relations financières entre pays afin d'« éviter la transmission des crises entre pays par le biais de dévaluations compétitives comme cela avait été dans les années 1930 » C. Maurel (2015, p. 1). Il s'agissait d'éviter la contagion des crises par les balances de paiements et le manque de liquidité à court terme des banques centrales. À cet effet, dans les discussions à *Bretton Woods* pour trouver les solutions à ces crises, deux projets se sont affrontés, celui de John Maynard Keynes, représentant le Royaume-Uni et celui de Harry Dexter White, assistant au secrétaire du Trésor des États-Unis. Ces discussions repensent la nature du libéralisme. Il ne s'agit plus d'un libéralisme qui désintègre les institutions sociales et politiques dans la sphère économique. Ces discussions portent cette fois-ci, d'après C. Maurel (2015, p. 1), sur

Le libéralisme intégré (*embedded liberalism*), qui allie l'engagement pour le multiculturalisme libéral et les pratiques nouvelles d'interventionnisme économique. Il s'agit de construire une société où s'équilibreraient les pouvoirs de l'État, du marché et des institutions démocratiques pour garantir la paix, l'intégration, le bien-être de tous et la stabilité.

L'expression « libéralisme intégré », selon l'analyse de Maurel, insiste sur l'idée que les marchés et les activités des entreprises privées se trouvent prises en réseau de réglementations sociales et politiques qui les contrôlent. Mais derrière les deux projets rivaux présentés à *Bretton Woods* peuvent se lire les intentions réelles du Royaume-Uni, pays natal du libéralisme classique et les États-Unis qui détiennent

désormais le secret de la méthode du fonctionnement de l'économie néolibérale. Ces deux projets s'opposaient dans la mesure où, les États-Unis veulent supplanter le rôle dominant de la monnaie anglaise, la livre sterling, dans les échanges internationaux alors que le Royaume-Uni tente de maintenir la puissance de son empire colonial qu'il a mis en place depuis le XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle et son privilège sur les relations économiques avec ces derniers. Selon Maurel, c'est finalement Harry Dexter White qui imposa la vision américaine sur celle britannique que défendait John Maynard Keynes. Le nouvel ordre économique proposé par le représentant américain cherchait aussi à éviter que les pays d'Europe et d'Asie, ruinés par la guerre, ne tournent vers le communisme.

Le vent de la démocratisation couplé des mouvements de libéralisation et de privatisation des entreprises ont triomphé du communisme. C'est l'ère de la mondialisation de l'économie libérale à sens unique. L'homme d'échange du libéralisme économique devient dans la période néolibérale, l'homme entrepreneur. D'où la création des entreprises privées et leur prolifération partout. S'il est vrai que certaines parmi elles œuvrent pour le bien-être de l'humanité, d'autres sont orientées vers des actions indécentes, à savoir, la criminalité économique et financière, les entreprises alimentaires malsaines, les entreprises monétaires fictives ramifiées un peu partout dans les pays et tournées vers les arnaques, l'escroquerie *via* l'e-commerce, la création des entreprises fictives, la déréglementation, l'idéologie du libre marché, le lobbying, etc.

Les politiques économiques néolibérales ont profité aux États-Unis et affaibli le reste du monde, si bien que l'effet désastreux d'une image d'injustice et de goût pour les intérêts devient une marque indélébile à long terme. En promouvant la démocratie théoriquement, les États-Unis imposaient au reste du monde un système économique qui fonctionnait à leur avantage parce que lorsqu'ils luttèrent contre la privatisation du régime public chez eux, ils la conseillaient vivement aux autres pays. J.

Stiglitz (2003, p. 357 et 375) note à cet effet que les États-Unis ont établi, par le biais du FMI et du Trésor américain, « des traités commerciaux injustes » qui sont à l'origine de « la déstabilisation du monde », « la crise mexicaine de décembre 1994 », « les crises asiatiques », notamment le pire désastre en Indonésie en octobre 1997. La stratégie du FMI a laissé dans les années 1990 un lourd héritage de dettes publiques et privées en Asie orientale, en Amérique latine, en Argentine, en Russie, dans certains pays africains, qui ont abandonné leurs méthodes socialistes de croissance économique au profit de l'efficacité capitaliste. Ce qui explique les rivalités entre les États aujourd'hui.

La politique économique des États-Unis a appauvri les autres pays du monde à l'exception de la Chine et de la Malaisie. Ceux-ci n'ont pas suivi la recette standard du FMI et du Trésor Public Américain qui « préconisaient souvent à l'étranger des positions exactement contraires à celles » défendues aux États-Unis. En Afrique, il y a aussi des pays qui font exception et en arrivent à nationaliser des entreprises. Ils parviennent à organiser les entreprises supposées revenir au monopole du privé pour l'intérêt général. L'Éthiopie et le Botswana, par exemple, illustrent parfaitement les pays les plus dynamiques du continent africain défiant les effets dévastateurs de l'économie de marché en sens unique au profit de leurs populations et au-delà.

Ainsi, au regard des conséquences qui dérivent de l'économie de marché dans le contexte néolibéral, il transparait que la conception polanyienne de resocialisation de l'économie libérale est légitime. Dès lors, pour que l'économie libérale puisse rendre plus service à l'humanité à l'ère de la mondialisation dominée par les crises socio-politiques, les inégalités sociales, les pandémies, les crises environnementales, il faut articuler l'économie libérale et l'économie sociale et solidaire. Pour articuler conjointement l'économie et la société et accéder à la justice sociale et à la stabilité dans le monde, il

faut un État qui, étant souverain et moral, inspire à la fois l'idée de liberté et l'idée de solidarité.

L'articulation de l'économie libérale et de l'économie sociale nous conduit à l'édification d'un État social-libéral. Le social-libéralisme ou nouveau libéralisme dit également libéralisme social, haut libéralisme, libéralisme radical ou encore libéralisme moderne est un courant du libéralisme qui, à la suite de J. S. Mill (1990) met au centre de sa pensée, le développement tant matériel que spirituel des êtres humains pensés dans leur interaction sociale. Dans ce sens, il préconise la justice sociale en ce que la liberté n'est pas tant une absence de contrainte comme dans le libéralisme classique, promoteur de l'économie libérale, mais dans le pouvoir d'agir, la capacité, à parler comme A. K. Sen (2000) et dans une approche institutionnelle, celle de J. Rawls (1987) notamment par la conciliation de la liberté et de l'égalité.

Le modèle de de l'État, tel que pensé par G. W. F. Hegel (2013) semble remplir cette condition. Fondé sur le raisonnable et les principes de justice, d'égalité et de redistribution de la justice, l'État souverain et moral est un État holiste, visant l'unité sociale. Il a ainsi la capacité d'exercer la souveraineté intérieure pour assurer la stabilité économique et la sécurité de ses citoyens et de les protéger contre l'influence des acteurs transétatiques avides de corruption, d'escroqueries, de tricheries qui sont des effets désastreux de la mondialisation économique. Il est aussi capable d'articuler l'économie et la société, d'exercer une souveraineté sur le plan mondial et d'entretenir une coopération sincère et réciproque entre les autres États responsables, raisonnables et souverains.

L'articulation entre l'économie et la société dans les sociétés néolibérales permet de restaurer la justice sociale de façon locale et globale. La responsabilité revient aux États en général et aux États africains en particulier d'articuler l'économie avec les réalités de leurs milieux, car la mondialisation à économie libérale n'est pas la seule voie. Il

s'agit pour eux de constituer aussi des économies sociales et solidaires. L'économie sociale et solidaire repose sur une approche de poly-compétence, des structures de production locales interconnectées, des chaînes de valeurs, des solidarités, des associations. Les acteurs de réalisation de cette économies sont : l'État social, le conseil national des chambres régionales de l'économie sociale, les mouvements associatifs, les coopératives, les mouvements des entrepreneurs sociaux, bref tous les individus en association avec leurs savoirs cognitifs et leur savoir-faire. L'économie sociale et solidaire ne contredit pas l'économie libérale mais cherche à accroître et à matérialiser les aspirations individuelles dans un cadre social et écologique plus large pour un développement humain durable.

Conclusion

Somme toute, la préoccupation principale qui a motivé notre analyse est celle des inégalités sociales qui découlent du désencastrement de l'économie libérale vis-à-vis de la société. La thèse protégée était que les principes de la justice sociale permettent de réaliser l'idéal du ré-encastrement de l'économie libérale dans la société. Pour y arriver, il s'est agi de montrer que le désencastrement social de l'économie libérale appelle son ré-encastrement à partir de l'approche polanyienne, afin d'articuler l'économie libérale et l'économie sociale à partir des politiques économiques efficaces et justes.

La société a connu un bouleversement dû à la métamorphose l'économie en marché. Polanyi s'est attelé à montrer que ce désencastrement n'est pas naturel mais artificiel. Il propose que soit ré-encastrent l'économie dans la société en retirant au marché autorégulateur le travail, la terre et l'argent qu'il a transformé en marchandises fictives. Mais, les propositions des Écoles néolibérales de Chicago et du Fribourg, les projets politiques et sociaux des économistes et les plans des institutions financières internationales (FMI, BM), d'articuler

l'économique et le social pour parvenir à la stabilité sur le plan mondial et aider les pays pauvres à sortir de leur état de léthargie, ne sont pas toujours satisfaisants. Défendant beaucoup plus les intérêts des grandes puissances qui les ont fondées que ceux des pays pauvres auxquels s'applique des mesures économiques austères, les institutions financières internationales (FMI, BM) ont imposé de façon unilatérale au monde la politique économique des États-Unis et de l'Union Européenne qui maintient aujourd'hui beaucoup d'États dans l'endettement.

Pour réduire les inégalités sociales dans nos États, il convient d'articuler l'économie libérale et l'économie sociale. Cela nécessite l'édification d'un État social-libéral. Fondé sur le raisonnable, les principes de productivité mais aussi d'égalité et de redistribution, l'État moral qui en découle a la capacité d'assurer la stabilité économique et la sécurité de ses citoyens à l'ère de la mondialisation économique. La responsabilité revient par conséquent aux États africains, généralement faibles sur l'échiquier mondial, d'articuler l'économie avec les réalités de leurs milieux pour constituer des économies nationales et locales qui satisfont leurs populations.

Références bibliographiques

Aristote. (2008). *La politique*. Paris : Librairie de Ladrance, 379 p.

Dessaix P. (2016). *Antoine Montchrétien et l'économie politique nationale*. Paris : Institut Coppet, 99 p.

Dumont L. (1983). Préface, in Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, p. 1-20.

Foucault M. (2004). *La naissance de la biopolitique*. Paris : Gallimard, 340 p.

Hayek F. (1988). *La présomption fatale : Les erreurs du socialisme*. Paris : PUF, 241 p.

Hegel G. W. F. (2013). *Les Principes de la philosophie du droit*, Traduction de J.-F. Kervégan. Paris : PUF, 816 p.

Keynes M. J. (1998). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris : Payot, 388 p.

Lévi-Strauss C. (2017). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : EHESS. (Collection En temps et lieux), 617 p.

Malinowski B. (1989). *Les Argonautes du Pacifique*. Paris : Gallimard, 616 p.

Marx K. (1976). *Le capital*. Traduit de l'allemand par Joseph Roy. Paris : Éditions sociales, 762 p.

Marx K. et Engels F. (1975). *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*. Édition électronique réalisée par Vincent Gouysse. Pékin : Edition du peuple, 97 p.

Maurel C. (2015). Le passé oublié du système de Bretton Woods. *Revue La vie des idées*, lavedesidees.fr. 4 juin 2015, p.1-5.

Mauss M. (2002). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay. Chicoutimi : Cégep, 106 p.

Mill J. S. (1990). *De la liberté*. Trad. Par L. Lenglet. Paris : Gallimard, 242 p.

Polanyi K. (1983). *La Grande Transformation*. Paris : Gallimard, 425 p.

Polanyi K. (2007). Le sophisme economiciste, *Revue du MAUSS*, 2007/1 n° 29, DOI : 10.3917/rdm.029.0063, p. 63-79.

Rawls J. (1987). *Théorie de la justice*. Trad. J. André, C. Audard. Paris : Seuil, 666 p.

Schumpeter A. J. (2002). *Théorie de l'évolution économique : Recherche sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*. Édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay. Université de Québec : Chicoutimi, p. 148 p.

Sen A. K. (2000). *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris : Odile Jacob, 356 p.

Smith A. (2001). *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Traduction électronique. Québec : Chicoutimi, 237 p.

Stiglitz E. J. (2003). *Quand le capitalisme perd la tête*. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Paul C. Paris : Librairie Arthème Fayard, 579 p.

Weber M. (2002). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay. Québec : Chicoutimi, 155 p.